

INDEX du *Neuvième Volume.*

Gouvernement.

GARDIEN de l'Assemblée. Motion pour une Adresse au Lieutenant Gouverneur, le priant d'en nommer un, avec un salaire, 351. Résolu qu'il en soit nommé un, 363.

Gaspé. Motion pour que le retour du Membre pour le Comté soit mis sur la table et lu, négative, 65. Pétition de *J. Mure*, Ecuier, contre le retour de *W. Vondervoelden*, Ecuier, *ibid.* Elle doit rester sur la table, 67. Le retour doit être mis devant la Chambre, 69. Il est mis devant la Chambre, 97. Ordonné que la Pétition soit considérée, 113. La pétition, le *Writ* et le retour sont lus sur motion, 115. Débats sur la Pétition, 117. Motion que l'Élection est nulle, *ibid.* Un amendement y proposé, *ibid.* L'amendement accordé et l'Élection déclarée valide, 119.

Gouverneur, Lieutenant.

Ses réponses, Voyez *Adresses.*

Bills par lui réservés pour le plaisir de Sa Majesté, 437.

— par lui sanctionnés, 433, 435, 437.

Il consent à ce que la Chambre procède sur des Bills, 393.

Messages de sa part par des Conseillers Exécutifs, relativement aux Salles d'Audience, 77. Avec les comptes publics, 241.

— par la Verge noire, 19, 25, 433.

Il ordonne à la Chambre de faire le choix d'un Orateur, 21.

Les privilèges de la Chambre par lui accordés, 27.

Ses Proclamations pour proroger et assembler la Législature, 7 à 13.

Il proroge le Parlement Provincial, 441.

L'Orateur élu par lui approuvé, 27.

Sa Harangue à l'ouverture de la Session, 31. Résolu qu'elle soit considérée, 49. Elle est considérée, 55.

— à la fin de la Session, 439.

Gouvernement de Sa Majesté dans cette Province. Bill pour sa meilleure préservation, lu pour la première fois, 63. Passé, 91. Sanction Royale, 433.

Gouverneurs